

Au nom du conseil municipal, de mes adjoints et en mon nom personnel, je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue pour cette cérémonie de vœux 2018.

Nos souhaits les plus sincères de santé, de bonheur, de solidarité sans oublier la réussite de vos projets personnels, professionnels et associatifs.

J'ai également une pensée toute particulière pour nos concitoyens qui sont dans la peine, dans la solitude ou dans les difficultés.

Bonne année 2018.

Bonne année et merci à l'équipe municipale.

Merci aux adjoints, au Conseil Municipal pour les réunions, l'investissement dans la vie locale.

Merci à mes secrétaires de Mairie : Virginie, Magalie, pour leur travail efficace.

Merci aux conjointes et conjoints et en particulier pour leur participation au service du repas des cheveux blancs.

Bonne année et merci à nos employés municipaux pour leur professionnalisme dans leur travail pour le bien-être des administrés.

Bonne année également aux enseignants, aux parents d'élèves et bravo pour les chants à l'arbre de Noël.

Bonne année et merci à nos associations locales et leurs bénévoles. En particulier pour leur collaboration avec le conseil municipal :

Le comité des fêtes.

Le comité de jumelage.

Les amis de l'Abbaye

QUELQUES MOTS SUR L'ACTION COMMUNALE DEPUIS LES VŒUX 2017 ET LES PREVISIONS POUR 2018

La réouverture de l'Abbaye :

Depuis 3 ans, elle m'a fait attraper des cheveux blancs.

Vous avez dû remarquer que les travaux sont commencés.

Travaux terminés :

Filets dans le chœur

Contrefort côté château pour la Sainte Chapelle

Total : 25 000 € HT

Subvention DRAC 40% soit 9 951 € HT

Conseil Départemental 25% soit 6 210 € HT

Reste à la Commune 8 839 € HT

Surprise lors des travaux intérieurs, on a découvert une tribune du 1^{er} étage côté sacristie envahie par la fiente de pigeon. A nouveau capture et nettoyage, bouchage de tous les trous. Montant Société AVIPUR : 9 468 € TTC. Cela va permettre de supprimer les grilles pas très esthétiques dans un site classé.

Travaux en cours :

L'accessibilité porte transept sud

La mise aux normes électriques et la sécurité incendie

Le 30 novembre 2017, je suis revenu de la réunion de la commission départementale de sécurité avec un avis favorable. Ouf !

J'ai encore un petit problème à régler : la Porte de la Chapelle côté Château, j'ai confiance en Monsieur DE VILLERS, un accord va être trouvé.

Prochain passage de la Commission avant l'ouverture. J'espère en février pour pouvoir ouvrir Abbaye et Chapelle au public au printemps en toute sécurité.

Montant engagé : 165 759 € HT soit 200 000 € TTC

Conseil Départemental subvention étude 25% : 3 750 € HT

Subvention accessibilité 42% : 14 390 € HT

Subvention mise au norme 25% : 24 600€ HT

En attente de la subvention de l'Etat.

Dérogation accordée 30% soit 41 000 € HT

Reste à la charge de la Commune 82 000 € HT

Travaux 2018 : réparation toiture Abbaye et Chapelle. Montant 21 000 E avec accord DRAC et 24 000 E pour mur angle tourelle sur en 2019.

Le P.L.U.

Le PLU est terminé et approuvé.

Maintenant place au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat PLUIH

La station d'épuration

Elle est terminée. Toujours sous contrôle pour des défauts de jeunesse.

La visite que j'avais prévue en 2017 sera réalisée en 2018.

Nous avons quelques problèmes d'arrivées d'eau parasite en période de pluie qui perturbent le bon fonctionnement. L'Agence de l'Eau nous demande de faire un diagnostic de notre réseau d'assainissement et nous subventionne pour trouver d'où viennent ces eaux parasites. Je vous rappelle que notre réseau est séparatif, que les gouttières, descentes de garage ou pompes de refoulement ne doivent pas être connectées à ce réseau.

Rue de Guillenfosse, nous avons réalisé une extension assainissement collectif et eau. Renfort en même temps de la défense incendie.

Montant : 85 836 € HT

Bâtiments communaux : Priorité au bien-être des enfants

L'année dernière, je vous avais parlé de la rénovation du groupe scolaire Elie qui devait être réalisé en 2 tranches. Et bien, nous avons fait l'ensemble en juillet et août 2017 : remplacement des portes et fenêtres isolantes et oscillo-battantes pour un meilleur bien-être des enfants. Le revêtement des murs extérieurs et la peinture du préau ont été refaits. Dépense totale : 46 000 TTC

La cantine à la maternelle

Je souhaitais un démarrage des travaux en 2017 : trop court. Il a fallu faire un permis de construire pour changement de destination plus avis de la commission d'accessibilité, du service de secours, demande de subvention, appel d'offre, choix des entreprises.

Merci au Conseil Départemental qui nous subventionne 53 810 € sur une dépense HT de 174 000 € et l'Etat 67 500 €.

Reste à charge pour la commune 53 000 € + l'équipement intérieur pour le maintien en froid et chaud, le lavage de la vaisselle, un véhicule je pense électrique pour la liaison de la cuisine du centre à la cantine maternelle.

Après 1 an de démarche administrative, je souhaitais une ouverture le plus tôt possible.

Les travaux devaient démarrer le 3 janvier.

Et voilà que le rapport d'analyse concernant l'amiante est arrivé : il y a de l'amiante dans les bandes de placo, pas grave toute l'isolation était refaite mais la dépose doit être réalisée par une entreprise spécialisée et pas au même coût. Il va falloir que les entreprises suivent dès le désamiantage.

La cantine c'est une priorité pour le bien-être de nos enfants.

Le City stade est terminé et financé à 75% par le Conseil Départemental.

Malheureusement, cet été il n'était pas terminé que des individus bien intentionnés ont tagué les bois du city stade et de la clôture que nous avons réalisée rue des Forges devant l'école maternelle.

Un grand merci à Nadège, nouvelle présidente du Conseil Départemental, Martine et Gérard, nos conseillers départementaux que je n'oublie pas de solliciter. Sans leur aide, cela ne serait pas possible sans augmenter les impôts. Sans oublier l'Etat et la DRAC.

La maison à l'angle rue des Forges et Carimaro doit être démolie. Je l'avais négociée à 40 000 €. L'OPAC a demandé l'avis des Domaines qui ont conseillé 38 000 € moins la démolition. Moi, je respecte l'avis des Domaines. L'OPAC grince des dents.

Les 2 logements au-dessus de l'épicerie : toujours au goût du jour.

Les appels d'offre ont été lancés, les entreprises sont retenues.

Début des travaux début 2018.

Avec le concours de Pass Rénovation, la Région finance l'ensemble et nous remboursons un prêt à 2% payé par un loyer et demi.

Les routes

L'an dernier, je vous avais parlé d'un plateau ralentisseur rue de l'Etang. Il a été réalisé et les riverains sont satisfaits. On va continuer.

Rue Michel Greuet, le syndicat d'eau présidé par Ramon PEREZ, maire de Lalande en son, a remplacé la canalisation d'eau depuis le rond-point jusqu'à la RN31. Très belle opération. Le conseil départemental va pouvoir s'occuper de la chaussée et la commune des trottoirs et réfléchir à une voie partagée et sécurisée.

L'éclairage public

La 1^{ère} tranche faite début 2017. Suite aux réflexions justifiées d'administrés qui avaient des vieilles lampes, nous avons réalisé fin 2017 la 2^{ème} tranche avec des foyers plus performants et moins énergivores, remis aux normes les armoires de commande et comptage.

Estimation gain en consommation : 10 000 € par an.

Montant total des travaux : 337 000 € TTC

Subvention du Syndicat d'Énergie de l'Oise : 54% Fond de concours.

Solde HT à la charge de la commune 130 000 € pour 341 foyers changés et 20 armoires.

La borne de recherche fonctionne. Pour la commune, pas de participation. Financement 50% ADEME, 25% conseil départemental, 25% Syndicat d'Énergie. Entretien à la charge de la Communauté de Communes du Pays de Bray.

Pour la sécurité

Rue du bray partie haute vers RN31 : réalisation de trottoirs.

Route de Senantes jusqu'à la voie verte : problème eau pluviale. Etude faite, vu avec les riverains. Reprise de terrain. Subvention demandée, j'espère travaux en 2018.

Réparation d'un mur mitoyen avec le château. Pour la Commune 3 679€

Rue de Bretel : les peupliers sont devenus dangereux.

A chaque tempête, un se dessouche, coupe la route et les réseaux. Heureusement que personne ne passe. Ils vont être abattus et dessouchés. Le bois de peupliers ne vaut plus rien. Un coût pour la commune de 3 288 € TTC

L'étude vidéo-surveillance est réalisée. Il faut 13 caméras à Saint Germer. J'aimerais avoir l'autorisation de filmer les 2 cimetières. Pour moi, c'est désagréable de voir des familles dans la peine qui se font voler des plaques et fleurs. Estimation : 100 000 € TTC

Subvention Conseil Départemental 41% 34 000 e HT. Commune à sa charge 55 000 € HT. Je vais essayer d'avoir un complément de subvention.

Les études en cours

Rendre accessible la salle des mariages et du Conseil. C'est le plus gros chantier après la réouverture de l'Abbaye.

Toiture mairie

La toiture est en mauvais état, les tuiles risquent de glisser

Depuis de nombreuses années, le campanile perd ses ardoises . C'est notre patrimoine. J'ai fait estimer les travaux : la toiture en tuile, réparation charpente du campanile : 142 000 € HT soit 170 000 € TTC.

Ce qui fait plaisir

Les enfants de la maternelle et du primaire sont venus chanter à l'arbre de Noël. Toutes les classes. Un grand merci aux enseignants.

En décembre, une Classe de CM2 est partie en classe de neige. Participation communale par enfant : 325€

Le repas des Cheveux Blancs, moment de convivialité qui semble être apprécié. Maintien du bon de 40€ à dépenser au commerce local.

La piscine : La commune a pris en charge 16 séances à la piscine de 105€. Coût 1680 €. Transport avec notre bus.

Ecole : Peut-être l'ouverture d'une 5^{ème} classe en primaire.

La fibre : ça marche. Vous pouvez faire la demande de raccordement à l'opérateur SFR pour l'instant. Bouygues et Orange bientôt j'espère.

Réjouissance : réouverture de l'Abbaye, messe avec l'Evêque, concert et peut-être fête médiévale.

Le 1^{er} juillet, grande fête de rue organisée par le Conseil Départemental avec le Comité des fêtes et l'ensemble des associations.

Ce qui me préoccupe

Le départ en retraite de notre docteur. Heureusement, le Conseil Départemental va mettre des mesures en place pour faciliter l'installation en milieu rural. Nadège vous en parlera.

Je termine. J'en garde pour l'an prochain.

Notre souci, faire le maximum sans augmentation des impôts.

S'il y a des nouveaux habitants de 2017 dans la salle, nous aimerions vous présenter.

Approchez-vous, s'il vous plait.

La commune a conservé sa 1^{ère} fleur départementale

Le Jury du concours des maisons fleuries a primé 55 maisons cette année. C'est agréable un village fleuri.

L'équipe « à l'écoute des Gérémarois » vous dit :

Bonne année à tous

Merci de votre présence

Vive Saint Germer